Image not found or type unknown

affaire d'argent jalousie familialle

Par **NATH1106**, le **07/12/2010** à **21:18**

moi ai ma soeur on a eten elever depuis l'age de 6 mois par une famille ou on a tjrs vecu jusqu'a notre independence et aujourd'hui on a tjrs des contact piusqu'on les conssidere comme nos parents.mais cette famille a trois enfants.nos parents nous on tjrs aider financierement quand on avais besoin aujourd'hui on apprend que si les enfants ligitime fond des recherche lors du deces on peu nous demander de rembourser les somme que l'on nous a donner .que peu t on faire pour eviter les problemes

Par **Laure11**, le **07/12/2010** à **21:34**

Bonsoir,

Je suppose que vous parlez de votre famille d'accueil...
Lorsque vous parlez de vos parents, ce sont les personnes de la famille d'accueil ?

Je pense que ces personnes ne vous ont pas adoptées .

Si c'est le cas, on ne pourra rien vous demander...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés